

Janvier 2022 - N°30

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



ACTU À LA UNE



ZAP'ACTU



GRAND ANGLE



PATRIMOINE



RETOUR EN IMAGES



ON SORT !

BANYULS TV...

C'est votre rendez-vous hebdomadaire sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram **@banyuls_sur_mer** avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Janvier 2022

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Olivier Capell, Jérôme Chiodo, Béatrice Soubielle

Crédits Photos
Laurent Lacombe, Banyuls Images,
Pôle Communication de la ville.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville

Impression

ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 



En ce début d'année mes premières pensées vont vers toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagné durant cette année ô combien éprouvante, à la fois pleine d'espoir et de désillusion.

Un grand merci au nom de la ville aux soignants, aux pompiers et services de secours. Merci aux personnes, qui, à travers leurs engagements, leurs actions professionnelles ou bénévoles ont répondu présentes. Merci à celles et ceux qui nous ont réconforté, nous ont distrait, indispensable dans ces périodes.



Notre projet de territoire inscrit dans la démarche des ODD (Objectifs Développement Durable) avance. L'équipe municipale travaille pour mettre en œuvre les travaux et aménagements à réaliser. Ils sont nombreux et détaillés au fil des articles qui suivent.

Nous le voulons volontaire, cohérent, ambitieux dans ses objectifs, répondant aux futurs enjeux de notre ville : emploi, logement, participation citoyenne, ouvert aux jeunes, aux anciens. Nous le voulons protecteur mais aussi audacieux afin d'offrir un avenir prometteur.

Nous avons déjà réalisé de nombreux investissements ces dernières années. Ils ont été réalisés grâce aux subventions demandées et obtenues, en maîtrisant nos budgets **sans augmenter les impôts**. Notre situation financière est bonne. Nos capacités d'investissement nous laissent espérer, croire en nous, au lendemain de cette crise sans nulle autre pareille. **Je suis persuadé également que le "quoi qu'il en coûte" aura un sacré revers.**

C'est pourquoi, il nous faudra, encore plus que par le passé, être inventif, aller chercher des financements, qui, croyez-moi, seront encore et encore plus difficiles à obtenir.

Nous n'augmenterons pas les impôts à moins d'un dérapage très important de l'inflation.

Nous vous proposons un vrai contrat, un pacte fiscal et financier.

Nous avons géré notre port et il dégage des marges !

Nous avons également géré et investi massivement dans notre camping et il est rentable !

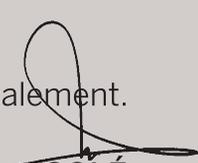
Je proposerai également une véritable politique de stationnement, qui va faire l'objet de notre première consultation citoyenne. A mon avis, elle doit être adaptée aux résidents avec comme principe que les utilisateurs participent au financement des infrastructures.

C'est grâce à ces recettes nouvelles, **supplémentaires**, réalisées durant la saison, fruit de nos investissements, que nous maîtriserons nos finances.

En ce début d'année 2022, je voudrais au nom du Conseil Municipal vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de prospérité. Sachez que nous serons toujours présents à vos côtés, soucieux de votre bien-être. Que face à la flambée de l'épidémie, pour que l'avenir nous réserve le meilleur et de chaleureuses retrouvailles, je vous invite à être prudents. Protégez-vous et protégez vos proches, **faites-vous vacciner !**

Qu'en cette année qui pointe son nez, l'inattendu nous surprenne, nous fasse rêver, que la santé nous accompagne. Enfin que la fraternité et la solidarité restent le ciment de notre belle ville.

Très amicalement.


Jean-Michel SOLÉ

Citoyenneté active : participez aux décisions de votre ville !

Initiée depuis quelques années par la création des Comités de quartier, le Conseil Municipal des enfants ou encore les réunions publiques, la citoyenneté active est désormais un des éléments du **défi N°1 "Une ville plus citoyenne, solidaire et inclusive"** qui compte parmi les 6 autres défis établis par la commune et présentés dans l'Orellut d'Octobre 2021.

Ils répondent à la volonté municipale d'avoir un projet de territoire en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable définis par l'O.N.U.

Flashez-moi
pour en savoir +



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMENT VOYEZ-VOUS BANYULS DANS 20 ANS ?

Les tables rondes organisées le 22 octobre 2021 font partie des outils de citoyenneté active.

Organisées par la commune et animées par Yannick Saliot du Cabinet Frys Associés, elle ont réuni près de 70 participants qui ont réfléchi, débattu et répondu ensemble à 15 questions sur les thèmes mobilités, stationnement, et circulation dont la première était "Comment voyez-vous Banyuls dans 20 ans ?".

Vooter : permettre à tous de participer aux décisions de la ville !

La municipalité souhaite élargir au plus grand nombre la consultation organisée le 22 octobre dernier. Pour cela elle vient de faire appel à un nouvel outil en ligne : l'application Vooter. Cette application gratuite et anonyme va vous permettre en quelques clics de donner votre avis sur les questions qui touchent votre quotidien mais aussi sur les réalisations de projets menés par la municipalité.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Téléchargez	2 Connectez	3 Rejoignez	4 Votez !
<p>l'application Vooter depuis votre smartphone ou votre tablette</p> <p>iOS App Store Android Play Store</p> <p>ou connectez-vous en ligne sur vote.vooter.co</p>	<p>Créez votre compte @ et acceptez les notifications push</p>	<p>vos groupes par géolocalisation</p> <p>+ Banyuls-sur-Mer</p> <p>ou en entrant le code groupe</p> <p>+ Banyuls</p>	<p>Exprimez-vous</p>

LA PREMIÈRE CONSULTATION SUR LES THÈMES MOBILITÉS, STATIONNEMENT, ET CIRCULATION AURA LIEU DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER, INSCRIVEZ-VOUS VIA L'APPLI MOBILE OU EN LIGNE ET PARTAGEZ VOTRE AVIS !

NOUVEAUTÉ



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES PROJETS DE LA VILLE DE BANYULS-SUR-MER

en téléchargeant l'application



Téléchargez Vooter

Télécharger dans l'App Store Disponible sur Google Play

ou connectez-vous sur <https://vote.vooter.co>

Rejoignez Banyuls-sur-mer

Géolocalisé ou Entrez le code

BANYULS-SUR-MER BANYULS

Banyuls vise le label Ville Amie des Aînés



En 2010, à travers le Protocole de Vancouver, l'organisation Mondiale de la santé crée une démarche d'adaptation des politiques locales au vieillissement de la population appelée : Ville Amie des Aînés.

En 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des aînés (RFVAA), association indépendante d'intérêt général, est créée sous l'impulsion des 6 villes fondatrices et compte aujourd'hui plus de 175 adhérents.

En 2019, le RFVAA débute la conception du label "Ville Amie des Aînés". Cette démarche permet aux collectivités de bénéficier d'une plus grande lisibilité et de définir des étapes à mettre en œuvre pour obtenir le label. Il est lancé en 2021 en France avec le soutien méthodologique d'Apave certification.

A Banyuls-sur-Mer, la part des personnes de plus de 60 ans représente 46% de la population (source INSEE 2018). Il est donc indispensable de prendre en compte le vieillissement de notre population et surtout de l'accompagner.

C'est d'ailleurs, l'un des défis que nous avons défini dans le cadre de notre projet de territoire axé sur les ODD à savoir **"Une ville qui s'engage pour le bien vieillir et la santé"**.

Cela signifie qu'il faut penser tous les aspects de la vie locale sous ce prisme.

Ainsi par exemple, il peut s'agir de s'interroger sur les adaptations à réaliser dans nos équipements publics, comment sont intégrées les personnes âgées dans les festivités mises en place ou bien les interroger sur les aménagements réalisés sur l'espace public.

Vous l'avez compris, cette démarche se fonde sur une démarche participative des utilisateurs, afin de répondre à leurs préoccupations.

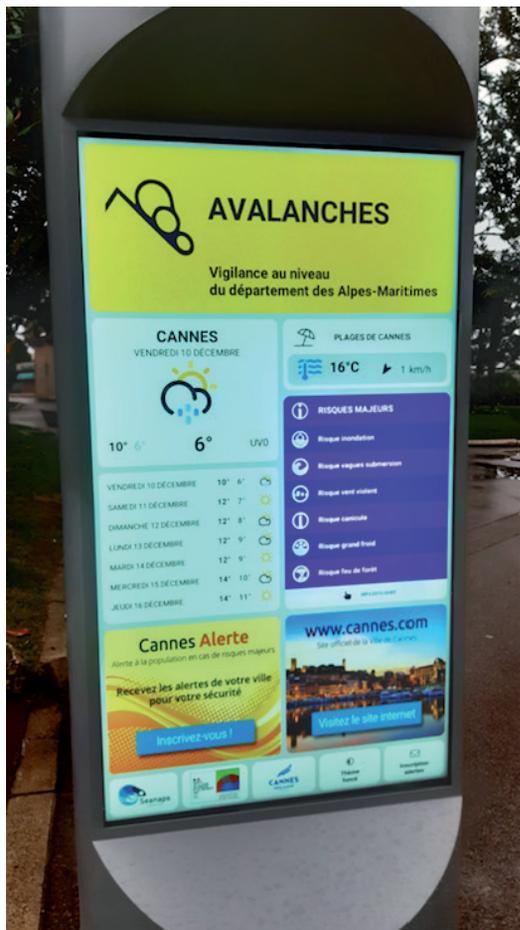
QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?

- 1- Le Conseil Municipal lors de la séance du 21 décembre 2021 a approuvé après délibération l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ;
- 2- Un comité de pilotage intégrant l'ensemble des acteurs du territoire qui touchent les personnes âgées va être créé ;
- 3- Mettre en place le processus de labélisation.

Anne Mauran est l'élue référente de la démarche associée à Jérôme Chiodo, Directeur Général des Services, au niveau administratif.

L'Orellut ne manquera pas de vous tenir au courant de l'évolution de la démarche.

Risque inondation : un nouvel outil digital d'information



À partir de la fin du mois de février, à côté de l'Office de Tourisme, une borne numérique d'information et de prévention des risques naturels sera installée. Créée par la société SEANAPS-ADVANCED, spécialisée dans le développement de produits technologiques innovants, elle permettra d'informer et d'alerter la population face au risque submersion-inondation. Cette borne lauréate du Plan Littoral 21 est cofinancée par la société SEANAPS et la Région Occitanie. Elle a aussi comme partenaire l'Observatoire Océanologique de Banyuls. Elle présentera les informations émises par Météo France mais aussi les principaux risques naturels que connaît la commune (vent violent, canicule...). Elle permettra d'être informé de la vie de la commune par un lien direct avec le site internet. Enfin, elle sera un nouvel outil pour vous inscrire à la téléalerte.

Rappel : la téléalerte c'est quoi ?

C'est un moyen d'être informé personnellement de l'arrivée d'un épisode climatique exceptionnel (inondation, feu...) afin de prendre les mesures nécessaires pour se mettre en sécurité.



ALERTE/INFORMATION

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune a mis en place un système d'alerte à la population...

Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune : Inscrivez-vous sur www.banyuls-sur-mer.com ou complétez le formulaire papier en mairie



S'inscrire aux alertes Modifier votre inscription

Mairie de Banyuls-sur-Mer
Inscription au système d'alerte à la population

Pour pouvoir modifier/supprimer vos informations ultérieurement, renseignez les champs suivants :

Courriel :

Mot de passe :

Votre situation :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse concernée par les alertes :

Code postal :

Ville :

Adresse :

Map showing location of Banyuls-sur-Mer.

Lat. : 42.490347362 Long. : 3.1014225229

Informations pour vous contacter en cas d'alerte :

Vous pouvez inscrire plusieurs n° de téléphone ou de mobile en cliquant sur les icônes

Pour les alertes par téléphone

N° de téléphone :

Le n° 0468880062 va vous appeler en fin d'inscription pour valider votre numéro

Pour les alertes via d'autres médias :

Alertes par SMS : N° de mobile :

Alertes par courriel : Adresse de courriel :

Durée de l'inscription :

S'inscrire de façon : Permanente

Camping municipal : saison 2021, un très bon cru !



La volonté municipale de dynamiser et développer le camping en confiant sa gestion à l'EPIC - Office de Tourisme s'avère gagnante au regard du bilan de la saison 2021.

UN ACCUEIL PLEBISCITÉ

L'équipe accueil a été renforcée par l'embauche de Jessica Roulleau comme responsable Accueil. Forte d'une expérience dans l'hôtellerie de plein air, elle a su s'intégrer et mettre ses compétences au service de notre camping.

L'équipe accueil a rédigé un questionnaire de satisfaction, proposé à la clientèle. 193 ont été rendus et une fois l'analyse faite, il en ressort que 93% sont satisfaits de l'accueil.

UNE COMMUNICATION MUTUALISÉE

Le Pôle Communication en lien avec l'équipe administrative du camping a pris en charge la page Facebook et le site internet du camping. Les offres promotionnelles mais aussi les informations et animations de la ville sont ainsi relayées.

UNE OFFRE D'HÉBERGE- MENT ÉLARGIE

Le camping a élargi et développé son offre d'hébergement. A côté des emplacements traditionnels, on trouve maintenant 5 Coco Sweet et 5 Cielo qui sont des hébergements légers de loisirs. L'offre de mobil-home passera en 2022 de 15 à 25 unités tout confort.

BILAN LARGEMENT SATISFAISANT

Tous ces efforts n'ont pas été vains ! En 2021 le nombre de nuitées a augmenté de 36.7% par rapport à 2020 et les recettes de plus de 30% ! Bravo à l'équipe du camping mais aussi à celle de l'Office de Tourisme ainsi que les services techniques de la Mairie qui en travaillant de concert ont permis au camping de réaliser sa meilleure saison depuis plus de vingt ans !

Camping Municipal La Pinède**

2, route du Mas Reig - 66650

04 68 88 32 13

www.campinglapinede-banyuls.com

Flashez-moi
pour en savoir +



Un point sur les travaux au camping



1



3

1. Création d'un local de stockage pour le personnel technique.
2. Création d'une tranchée pour les réseaux secs et humides avant la mise en place de 10 nouveaux mobil-home.
3. Mur de soutènement en cours.
4. Mur de soutènement terminé.
5. Elagage des lauriers.



2



4



5

Nettoyage urbain : nouveau calendrier

CENTRE-VILLE

Matin du lundi au dimanche

CAP D'OSNA

Semaine paire mardi et mercredi

GARE - CASTORS - ROCHES BLANCHES

Semaine impaire mardi et mercredi

PLA CENTRE-VILLE ÉLARGI

Semaine paire lundi et jeudi

RECTORIE - CIMETIÈRE VIEUX

Semaine impaire lundi et vendredi

FRONT DE MER

Matin lundi, mercredi, vendredi et dimanche

BALAYEUSE ET LAVEUSE

Lundi, mercredi et vendredi

MOTO-CROTTES

Matin du lundi au vendredi

ENCOMBRANTS

Jeudi

SANITAIRES PUBLICS

Matin du lundi au vendredi et après-midi samedi et dimanche

PUIG DEL MAS - MAS RAMONET

Semaine paire lundi et mardi

MAS REIG - RECTORIE SUD - CIMETIÈRE DU STADE

Semaine paire mercredi et vendredi

GARE - CASTORS - ROCHES BLANCHES

Semaine impaire mardi et mercredi

RUE JOLIOT CURIE - LA RODE - CIMETIÈRE DU SÉRIS

Semaine impaire lundi et mardi

MIRAMAR - LA SOULANE - SÉRIS - RUE E. CHATTON - CASTEL BÉAR

Semaine impaire mercredi et vendredi

MAS PAROUTET - MAS PARER

Semaine paire jeudi après-midi

MAS ATXER

Semaine impaire jeudi après-midi



TRAVAUX PRÉVUS EN 2022

VALL POMPO Débroussaillage du Soula du Vall Pompo avant la pose d'une clôture électrique.

GARE SNCF Agrandissement du parking de la gare

AV. DES ANGLES Réfection voirie

RUE DE L'ARTISANAT Réfection voirie

CIMETIÈRE DU STADE Réfection des allées côté stade

STADE MUNICIPAL Réfection du parvis du nouveau club-house et voie d'accès intérieure

CAMPING MUNICIPAL

- Mise en place de 10 mobil-home avec la création des réseaux nécessaires
- Mur de soutènement
- Réfection et changement de destination du sanitaire Sahara
- Réfection du local garage (pour garer deux voitures électriques)
- Réfection des urinoirs sanitaires Rectorie
- Remplacement de la clôture côté ruisseau Vall Pompo
- Aménagement du secteur Haut zone de parking

MAS REIG

- Réfection voirie (plateau traversant)
- Remise en état de deux terrains de tennis

AV. GUY MALÉ Réfection voirie (plateau traversant)

JARDIN PIERRE ROSSEL Création d'un pumtrack et d'un deuxième city-stade (petite enfance)

ROUTE DES MAS Aménagement sommaire d'un parking de 300 places sous la Gendarmerie



TRAVAUX PRÉVUS EN 2022



AV. ALAIN GERBAULT Réfection voirie entrée du Centre Helió Marin, trottoir le long de la plage des Elmes et plateau traversant

PORT

- Réfection des deux sanitaires à la Capitainerie et leurs rampes d'accès PMR
- Construction d'un local toit-terrasse de 150m² à l'entrée à droite
- Agrandissement de l'esplanade Albert Sagols et sa vue panoramique

RUE MARISOL Réfection voirie

ÉCOLE MATERNELLE Mise en place de nouveaux agrès de jeu dans la cour

CARRER ESPOLLA-RABOS Aménagement de 38 places supplémentaires à l'entrée du centre de loisirs

PUIG DEL MAS Réfection voiries Cami Canta Cigala et Chemin du Mas Guillaume

Plusieurs petits travaux sont réalisés à l'échelle de quartier (voir pages 12-13)

GRAND ANGLE

Travaux effectués en 2021 grâce à l'intervention des comités de quartier

■ SECTEUR 1 – LES ELMES

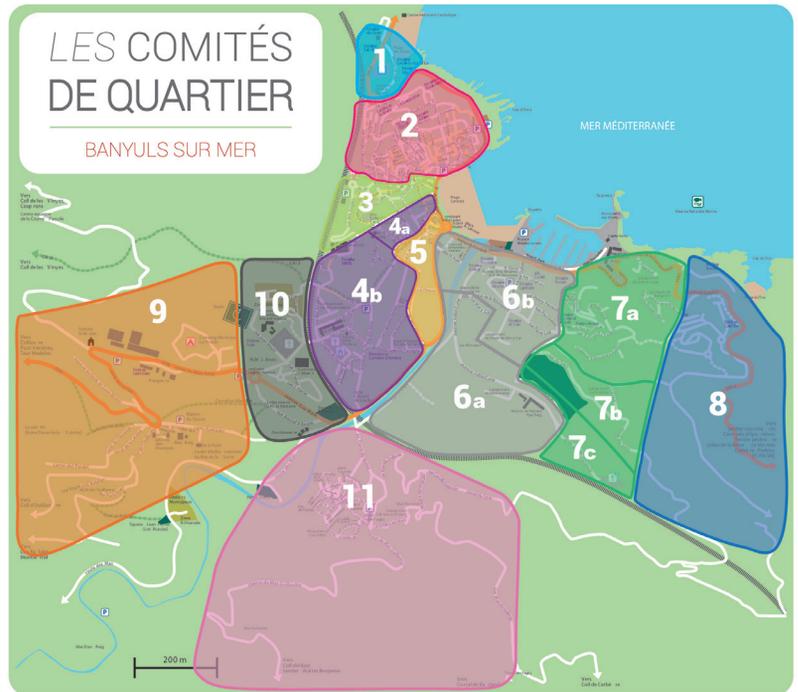
- Résidence Eden Roc : pas de numéro de voirie = numéro attribué ;
- Parking les Elmes : réalisation d'un éco parking = augmentation du nombre de places ;
- Plage des Elmes : sécurisation du cheminement permettant l'accès au ponton bétonné = fait ;
- Remplacement des bancs longeant le mur brise lame de la plage des Elmes = fait ;
- Plage du Sana : petit éboulement à l'entrée de la plage = les services techniques ont réhabilité la route.

■ SECTEUR 2 - CAP D'OSNA

- Demande générale des habitants du Cap d'Osna pour la réfection de la chaussée : comblement des nids de poules effectué par les services techniques = fait ;
- Rue Mansard : demande faite pour marquer au sol des emplacements de stationnement entre les deux poubelles = réalisé par les services techniques ;
 - Rues Aristide Maillol et Jeanne d'Arc : atténuation du bruit des plaques d'égout fait par les voitures lorsqu'elles roulent dessus = fait ;
 - Intersection rue Bastide d'Azur et rue Jean Iché au niveau du panneau STOP : visibilité réduite par une haie de verdure = la Police Municipale a contacté le propriétaire afin qu'il élague la haie ;
 - Montée de l'av. Maréchal Foch : scellement d'une pierre au niveau du N°7 car risque de chute = fait ;
 - Fuite sur le tuyau d'évacuation des eaux usées au niveau du N°3 rue Waldeck Rousseau = la SGAD et les services techniques sont intervenus pour réparation.

■ SECTEUR 3 – LA GARE

- Demande de matérialisation du STOP à la sortie du tunnel qui arrive de la zone artisanale = fait ;
- Entretien des rues des Acacias et Saint Vincent inexistant = nettoyage fait une fois par semaine ;



- Rond-point de la gare : demande de marquage au sol afin que les automobilistes respectent le sens giratoire = flèches repeintes et triangle marqué.

■ SECTEUR 4A – SAINT JEAN-BAPTISTE

- Stationnement illicite et trop important sur le trottoir de deux roues entre les bars et la pharmacie de la plage = la Police Municipale est intervenue ;
- Résidence François Mestres : au niveau du 21 rue St Sébastien, matérialisation des zones de stationnement et celles qui ne le sont pas par des bandes jaunes et pose de poteaux = fait.

■ SECTEUR 4B – LES ÉCOLES

- Rampe située sous le pont du chemin de fer au niveau des écoles = réparée ;
- Av. du Puig del Mas au niveau du pont du Vall Pompo matérialisation d'un STOP = fait ;
- Mise en place d'un potelet afin de faciliter la sortie des habitants de la rue du Vall Pompo = fait ;
- Av. du Puig del Mas au niveau du local de la Croix Rouge : installation d'un potelet afin de faciliter la sortie des véhicules des garages = fait.

■ SECTEUR 5 – GÉNÉRAL DE GAULLE

- Avenue du Puig del Mas : mise en place d'un passage piétons pour rejoindre la rue du 14 juillet = fait ;
- Rue des Orangers : mise en place de potelets sur les zebras en face des N° 39 et 54 = fait ;
- Enlèvement d'une épave moto devant le poste électrique = fait ;
- Av. Général de Gaulle au niveau du virage : végétation empêchant les piétons de marcher sur le trottoir = la Police Municipale a averti les propriétaires.

■ SECTEUR 6A – EHPAD PAUL REIG

- Débroussaillage du ruisseau au niveau de la rue Joliot Curie = fait ;
- Début rue Espolla-Rabos : demande de la mise en place d'un panneau indiquant "parking à 150m" = fait ;
- A l'intersection de la rue Joliot Curie et Hironnelle Rousseline : indication par marquage au sol de la rue Hironnelle Rousseline = fait ;
- Rue Hironnelle Rousseline : demande de fleurissement des bacs à fleurs = fait ;
- Signalisation d'un dépôt sauvage de pneus au centre aéré : enlèvement des pneus = effectué ;
- Dépôt sauvage de déchets verts parking de la Baillaury = enlèvement effectué.

■ SECTEUR 6B – MIRAMAR

- Rue Pierre Loti : demande de sécurisation de la rue en face du N°4 = installation de barrières en continuité de celles déjà existantes ;
- Rue Lacaze-Duthiers : demande de ralentissement de la circulation au niveau du tournant devant la résidence Miramar = marquage au sol réalisé afin d'éviter que les automobilistes coupent le virage ;
- Rue Roger David : nettoyage demandé = fait.

■ SECTEUR 7A – LABORATOIRE ARAGO

- Tailler la haie de lauriers entre le Laboratoire Arago et le rond-point Première Division Française Libre (rond-point du Troc) = fait ;
- Demande de mise en place de potelets afin d'éviter le stationnement sur le trottoir entre la rue Paul Pugnaud et le rond-point Première Division Française Libre = fait ;
- Nettoyage rue et impasse E. Chaton = fait.

■ SECTEUR 7B – LA SOULANE

- Eau stagnante à l'embouchure de la rivière. C'est un grau, un endroit où l'eau de mer et l'eau douce se rencontrent = pas de présence de moustiques ;

■ SECTEUR 7C – LA RODE

- Rue Joseph Deloncle : présence d'un gros caillou dans le ruisseau à enlever = fait.

■ SECTEUR 8 – CASTELL BÉAR

- Dépôt de gravats et voiture abandonnée à l'entrée de Castell Béar côté hôtel "Le Catalan" = gravats et voiture enlevés.

■ SECTEUR 9 – MAS REIG

- Elagage des arbres situés sur le triangle de verdure communal au début de la rue de l'Ouranole = fait ;
- Rue de l'Ouillastre : rue déformée par des racines d'arbres qui ont créé des trous dangereux pour la circulation = remise en état de la route effectuée.

■ SECTEUR 10 – RECTORIE

- Rue Jean Ferrer : grille fluviale implantée au milieu de la chaussée à hauteur du N°25 menaçant de s'affaisser = grille fluviale stabilisée.

■ SECTEUR 11 – PUIG DEL MAS

- Rues du Puig del Mas : beaucoup de déjections canines = la moto-crottes passe régulièrement, la Police Municipale est avertie ;
- Problème de visibilité dû à la végétation au niveau du miroir en face la rue Manolo Valiente = l'élagage de la végétation a été réalisé ;
- Le sentier pédestre (du premier virage rue Manolo Valiente et débouchant au croisement rue Manolo Valiente et route du Sérís) manque d'entretien = les services techniques sont intervenus ;
- Puig del Mas : pour réguler la circulation, autoriser uniquement les riverains à monter au vieux Puig = un panneau sens interdit sauf riverains a été posé au niveau du parking Abel Pagès.

Flasher-moi
pour en savoir +



Les référents de vos quartiers

SECTEUR 1 – LES ELMES

BILLIAU Patrick billiau.patrick@neuf.fr
LEVAIN Annick annicklevain@gmail.com

SECTEUR 2 – LE CAP D'OSNA

BERTRON Alain alain.bertron@gmail.com
CONTRERAS Patrick paco3166@outlook.fr
MONTÉ Josette jo.monte@sfr.fr
ORTI Renée
SALVAT Renée reneesalvat66@gmail.com
TOIRON Marie-Rose romy.toiron@orange.fr

SECTEUR 3 – LA GARE

BOURSET Christian christian.bourset@wanadoo.fr
COME Nathalie o.come@wanadoo.fr

SECTEUR 4B – LES ÉCOLES

CAUMONT M.J. mariecaumont07@gmail.com
GENTET Guy guygentet@sfr.fr
GINESTE Alain alain-gineste@orange.fr
SEJALON Bernard sejalon.bernard@wanadoo.fr

SECTEUR 5 – GÉNÉRAL DE GAULLE

BIECHER André andrebiecheler@orange.fr
BOULIGNAT Charles charles.boulignat@orange.fr
FOURCADE Aline aline.sf@free.fr
ZAHRA Jean-Claude jean-claude.zahra@orange.fr

SECTEUR 6A – MAISON DE RETRAITE PAUL REIG

LAFFON Jean-François jean-francois.laffon@cd66.fr
MOREAU René rene.dupek@gmail.com

SECTEUR 6B – MIRAMAR

LESCANNE Nicole georges.lescanne@orange.fr
SAGOLS Jacques sagols.j@orange.fr

SECTEUR 7A – ARAGO

CHABBAL Emile emile.chabbal@gmail.com
CUBERO Blaise cub56@orange.fr
LECOMTE Raymonde civelle66@gmail.com
MARTIENNE Jean-Paul jpmartienne@hotmail.com
NAUDI Pierre pnaudi51@gmail.com

SECTEUR 7B – LA SOULANE

FOURCADE Marie-Ange et PATOUILLOT Daniel
marieange.fourcade@gmail.com
LANCEL Sylvie

SECTEUR 7C – LA RODE

LOPEZ Jacques lopezjacques66@orange.fr

SECTEUR 8 – CASTELL BÉAR

ALBINET Gilbert albinetgilbert@gmail.com
FONTENEAUD Monique monique.fonteneaud@sfr.fr
GALANO Jean-Michel et Nicole
nimagalano@orange.fr

SECTEUR 9 – MAS REIG

FRANCES Raymond rayman.66650@hotmail.fr
GARCIA Thérèse garciatherese66@gmail.com
HEBERT Laura laura.henon66@gmail.com
HENON Charles charly0109@outlook.com
LAYADI Farid farid.layadi@yahoo.fr
LEMAGOROU Alain madeloc66@gmail.com
MARIOTTI Brigitte brigittemariotti@orange.fr

SECTEUR 10 – RECTORIE

ESTADELLA J.F. jean-francois.estadella@orange.fr
PASTOR Jean-Claude jeanclaude.pastor@hotmail.fr
REIG Louis louis.reig66@gmail.com
REIX Jean-François jeanfrancois.reix@neuf.fr

SECTEUR 11 – LE PUIG DEL MAS

CATANIA Arnaud arnocatania@gmail.com
CORDONNIER Annie cordonnier.annie@orange.fr
MARCELLIN Jean-Paul jpmarcellin@sfr.fr
PUBILL Sandrine sandrine.pubill@orange.fr
VIGINIER Fabrice fabrice_viginier@orange.fr

Les prochaines réunions ▼ dans vos quartiers ▼

SECTEUR 1 : Vendredi 4 mars à 17h30
SECTEUR 2 : Vendredi 11 mars à 17h30
SECTEUR 3 : Vendredi 18 mars à 17h30
SECTEUR 4A : Vendredi 25 mars à 17h30
SECTEUR 4B : Vendredi 1er avril à 17h30
SECTEUR 5 : Vendredi 8 avril à 17h30
SECTEURS 6A + 7C : Vendredi 15 avril à 17h30

SECTEUR 6B : Vendredi 22 avril à 17h30
SECTEURS 7A + 7B : Mercredi 27 avril à 17h30
SECTEUR 8 : Vendredi 6 mai à 17h30
SECTEUR 9 : Vendredi 13 mai à 17h30
SECTEUR 10 : Vendredi 20 mai à 17h30
SECTEUR 11 : Vendredi 27 mai à 17h30

Création d'un pôle relation citoyenne

Afin de répondre aux 17 objectifs de développement durable, nous vous avons présenté dans le précédent numéro les 6 défis que la municipalité s'était lancée.

Le défi N°1 "Une ville plus citoyenne, solidaire et inclusive" nous oblige à revoir notre organisation notamment au regard de notre relation aux habitants. Il nous faut être plus proche, plus à l'écoute de nos concitoyens. C'est pour cela que les comités de quartier avaient été créés avec la désignation de référents. Mais aujourd'hui, il nous faut aller plus loin pour encore améliorer la relation avec tous les citoyens. C'est pourquoi, il a été décidé de créer **un pôle relation citoyenne**, qui recueillera l'ensemble des demandes des banyulencs, qu'ils soient habitants, commerçants ou présidents d'association. Ainsi, que votre demande soit faite par mail, par téléphone, par l'intermédiaire d'un relais de quartier, auprès d'un élu ou directement à l'accueil, elle sera traitée par le service qualité de la relation citoyenne qui en assurera un suivi.

Pour ce faire, un référent unique en mairie, en la personne de **Sophie Solès**, a été désigné et fera le lien entre les banyulencs et les services. Les 2 agents de l'accueil et un agent de police municipale pour réaliser des actions de médiation, compléteront le dispositif pour une ville toujours plus à l'écoute de ses citoyens.



Souhaitant un service de qualité, nous nous engageons à donner une réponse (positive ou négative) dans un délai raisonnable qui ne pourra excéder 3 semaines.

Une commission interne, regroupant les élus en charge de la vie des quartiers (**Sandrine Coussanes**) et de la vie locale (**Anne Mauran**) se réunira régulièrement avec les principaux services (Police Municipale, Services Techniques...) pour suivre toutes les demandes et s'assurer de la réponse et de la réalisation des actions sur lesquelles nous nous serions engagées.

A terme un label de certification délivré par l'AFNOR viendra attester de la qualité de cet accueil.

Passage aux 1607 heures

La loi de 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenu dans certains établissements et collectivités territoriales et un retour obligatoire aux 1607 heures de travail effectif annuelles.

C'est une obligation réglementaire pour la ville et le CCAS que nous rappelle les services de l'Etat. C'est pour nous un important enjeu de maintien d'un service public de qualité, également un enjeu de garantir aux agents

un cadre, des règles en général communes qui améliorent les conditions de vie, et favorisent l'émergence d'une culture de vie au travail afin de maintenir l'engagement et la motivation, tout en donnant du sens au service public.

En cohérence, notre position face à ces obligations légales en matière de respect du temps de travail, est, je dois l'avouer, un dossier difficile à expliquer aux vues des pratiques jamais remises à jours et empilées au fur et à mesure des années.

Nous avons instauré un vrai dialogue social, visant à l'amélioration des conditions de travail sur le bien-être, la sécurité, la formation des personnels, leur avancement ou plan de carrière. Pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, nous proposons la mise en place de critères objectifs pour l'attribution de primes liées à la fonction et au mérite. Bien entendu nous avons proposé la mise en place d'un demi 13^e mois.

JMS



LA MAISON OUILLÉ S'EN VA, VERNET PLOMBERIE REPREND LE FLAMBEAU

Après plus de 30 ans au service des Banyulencs, Angèle et Jean sont partis en retraite et remercient leurs clients fidèles en laissant les clés de la Plomberie et du Magasin d'Électroménager à Charlotte, Sébastien et Jérémy.

Le bureau de Plomberie et le magasin d'Électroménager, vous accueillent désormais à la même adresse : 3 avenue Général de Gaulle.

Tout comme la maison OUILLÉ, VERNET PLOMBERIE est spécialisée dans l'installation et le dépannage en plomberie, chauffage, chaudière et climatisation ainsi que la création/rénovation de vos salles de bain et de vos cuisines.

Pour vos appareils d'électroménager, vous bénéficierez de conseils personnalisés, mais aussi de la livraison, installation, mise en service et récupération de votre appareil usagé.

Nous souhaitons la bienvenue à ces Catalans qui ont franchit le Cap Béar pour s'installer sur notre Côte Vermeille et faire que le commerce perdure et sauvegarde des emplois.

INFORMATION DÉCHETTERIE

Nous vous informons que la déchetterie de Cosprons sera fermée aux particuliers et aux entreprises jusqu'au 21 février 2022. Pour déposer vos déchets, le centre le plus proche est celui d'Argelès-sur-Mer. Pour rappel, seuls les titulaires d'une carte d'accès magnétique peuvent en bénéficier (infos : 04 68 81 63 77 ou www.cc-acvi.com).

La ville de Banyuls-sur-Mer ramasse vos encombrants tous les jeudis (renseignements au 04 68 88 00 62 ou sur www.banyuls-sur-mer.com) et la Recyclerie d'Elne de la Communauté de Communes Albères Côte

LE GARAGE PIQUERAS PREND SA RETRAITE

Le Garage PIQUERAS remercie toute sa fidèle clientèle de lui avoir accordé sa confiance durant ses 31 ans d'activité professionnelle. Julien et Lucie Piqueras vous souhaitent à tous une bonne année.



Nouveau service « paiement de proximité »

Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

**Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo**

* en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire, dans la limite de 300 € uniquement pour les avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).

Points de paiement les plus proches :

BANYULS SUR MER

Tabac loto Banyuls
4 av. de la République
66650, Banyuls sur Mer
04 68 88 10 58
Ouvert du lundi au dimanche de 7h00 à 13h00 puis de 14h à 20h

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité

Vermeille Illiberis propose quant à elle trois solutions :

- Contactez celle-ci au 09 54 61 07 83 pour connaître le jour de collecte dans votre commune. Ensuite, le jour dit, sortez vos encombrants devant votre domicile.
- Prenez rendez-vous avec la Recyclerie pour une collecte à domicile en téléphonant au 09 54 61 07 83 ou par courriel : larecyclerie.elne@gmail.com. Les rendez-vous peuvent être pris du lundi au samedi de 8 h à 17 h.
- Déposez vos encombrants, toujours à la Recyclerie ou dans les zones "Recyclerie" des cinq déchetteries du territoire.



MÉDAILLES DU TRAVAIL À L'ADMR

Le 10 décembre 2021 le Hall d'accueil de la Mairie accueillait la section de l'ADMR Banyuls-Cerbère afin qu'elle remette une bien belle récompense à quatre de leurs collaboratrices.

Mesdames Mina Bekhtari, Rachel Cabarrocas, Maryse Rémy ont reçu la médaille d'or pour 35 ans de service et Madame Muriel Bosch, la médaille d'argent pour 28 ans de service. Cette remise de médaille s'est faite en présence de Gilbert Critelli Président de la Fédération Départementale, Michelle Chabard Présidente de la section Banyuls-Cerbère, Anne-Marie Roquelaure Vice-Présidente, Pierre Coupet Trésorier, Jean-Michel Solé, Maire et Marie-José Grasa, Conseillère municipale.

Félicitations aux quatre médaillées pour ces années de travail au service à la personne et son environnement.



INAUGURATION DU SOL DU GYMNASE AVEC LUDOVIC FABREGAS

C'est toujours un plaisir de rencontrer Ludovic Fabregas à Banyuls ! Venu fêter Noël en famille, il a gentiment accepté le 23 décembre d'inaugurer le nouveau sol du Gymnase Jacques Moret en présence des élus et des dirigeants du club Banyuls Handball. Gymnase où il a débuté le handball à l'âge de trois ans ! Il a aussi profité de l'occasion pour rencontrer ses jeunes (et moins jeunes !) supporters au cours d'une séance de dédicaces au Village Gourmand où il a présenté sa médaille d'or gagnée aux J.O. de Tokyo.

Merci Ludo et bonne chance dans le nouveau défi qui t'attends : le championnat d'Europe.



BON ANNIVERSAIRE M. POTTELERET

C'est entouré de sa famille, qui nous a transmis ce petit message, que M. Potelleret a fêté chez lui à Banyuls son centième anniversaire !

"Nous souhaitons vous informer que notre grand-père M. Paul Potelleret a fêté ses 100 ans le 26 décembre 2021 à Banyuls-sur-Mer entouré de son beau-fils Alain, sa fille unique Fabienne est décédée en 2015, de ses petits-enfants Flavien, Nora et de ses neveux et nièces. Un très beau moment unique que nous souhaitons partager avec vous".



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 19 octobre 2021, 23 élèves de CM2, accompagnés par Sandrine le Guen et Christel Cardinal, ont été officiellement accueilli dans la salle du Conseil Municipal par le Maire Jean-Michel Solé en présence d'Olivier Capell, adjoint à la culture, Josette Monté, Conseillère municipale et Jérôme Chiodo, Directeur Général des Services. Après une présentation des différents rouages de l'Etat, ils ont visité par groupe la Mairie avant d'élire leurs représentants. Cours vivant d'instruction civique pour ces jeunes citoyens qui découvrent en la pratiquant l'expression démocratique.

A l'issu du dépouillement, Assia Benattia a été élue Maire, Mathis Pira-Roy, 1^{er} adjoint, Gabriel Bhaud 2^{ème} adjoint, Lila Layadi, Rudy Candeilet et Safia Achi conseillers municipaux.

Félicitation aux nouveaux élus !

OPPOSITION

FRONT DE MER : BIS REPETITAE...

Ce 10 janvier 2021 est paru dans l'Indépendant un **appel d'offre concernant "un marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Front de mer et de l'avenue Pierre Fabre (de l'impasse de la Sardane à la rue Lacaze-Duthiers)".** Pour cette opération, M. le Maire reproduit le **même schéma qu'en avril 2015** lors de l'aménagement du front de mer allant du Sol Hôtel jusqu'à l'office du tourisme : il s'engage dans d'**importants travaux sans vote du conseil municipal ni consultation de la population.** Six ans après, on recommence donc... Sauf que, cette fois, l'appel d'offres n'annonce **aucune valeur estimée des travaux** : vous avez dit transparence et démocratie ?

ILLEGALITE ET DETOURNEMENT DE PROCEDURE...

Le 16 juin 2021, le conseil municipal attribuait les **conventions d'exploitation pour les plages de notre village (jeux gonflables, pédalos, transats...).** Problème : l'un des lots a été alloué sans respecter les critères d'attribution financiers. Vigilante, la Préfecture a alors demandé des explications à M. le Maire qui a fourni, pour se justifier, un document "*significativement modifié*" (dixit la Préfecture) par rapport à celui qui avait été présenté au Conseil Municipal. Résultat : **pour la Préfecture, non seulement l'attribution du lot est "entachée d'illégalité manifeste", mais en plus, les justificatifs envoyés "semblent relever du détournement de procédure"...** Vous avez dit transparence ?

COVID-19...

Dans ces vœux 2022 sur les réseaux sociaux, tout comme lors du conseil municipal d'avril 2021, **M. le Maire s'est attribué la paternité du vaccinodrome éphémère d'avril 2021.** Selon lui, c'était bien grâce au fait qu'il "a téléphoné tous les jours pendant une semaine au directeur de l'Agence Régionale de Santé" que Banyuls l'avait obtenu. **Mais... si c'était vrai.. pourquoi M. le Maire ne s'est-il pas autant investi pour réitérer cette opération pour la 3^e dose ?** Vous avez dit transparence ?

TARIFS COMMUNAUX...

Lors du conseil municipal de décembre, **M. le Maire et sa majorité municipale ont décidé et voté la création de nouveaux tarifs pour l'"occupation du domaine public lors de chantiers et déménagements".** Désormais, il en coûtera donc 1,50€/jour/m² pour les échafaudages nécessaires au ravalement d'une façade et 50€/jour quand le chantier sera interrompu. Pour déménager ? 70€ pour l'installation d'un monte-meubles auxquels seront rajoutés 200€ par demi-journée lorsque le camion obstruera la voie publique. Enfin, les tournages cinématographiques seront aussi payants, bien qu'ils servent à la renommée de Banyuls et engendrent souvent des retombées économiques grâce à la présence d'équipes de tournage. Ce sera 200€/jour en cas de "perturbation de la circulation". Par comparaison, c'est 500€/jour pour les Champs-Élysées quand la circulation est totalement coupée ! **La commune a-t-elle autant besoin d'argent que l'on tire ainsi à vue ?**

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzanos-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



À l'aube de cette nouvelle année je voudrais, en tant que conseillère municipale mais aussi au nom de mes colistiers de la liste Banyuls Avenir Citoyen, vous souhaiter une année 2022 plus sereine et plus propice à l'aboutissement de vos projets que 2021. Et surtout qu'elle amène la santé à tous.

La période de pandémie que nous vivons a eu pour effet de révéler et d'amplifier les injustices économiques sociales et environnementales. Elle n'a pas permis un plein exercice d'une démocratie qu'elle soit locale ou nationale. Notre village n'a pas été épargné. C'est pourquoi je formule le vœu que tous ensemble nous fassions de 2022 l'année des solidarités. Envers les plus frappés de nos amis, de nos voisins, de nos parents. Envers ceux dont les conditions de travail se sont dégradées mais aussi envers ceux qui n'ont pas eu la chance de naître du bon côté des continents. Aujourd'hui ils subissent de plein fouet les conséquences de la recherche de profit sur les brevets des vaccins qui empêche que le monde entier puisse être vacciné. Dans leur quête d'une vie meilleure sachons les accueillir dignement comme nous l'avons fait avec ceux de la retraite et non avec des pierres.

Enfin je formule le souhait d'entendre en 2022 la voix de tous les élus municipaux, et non essentiellement celle du premier magistrat de la cité. La participation de tous aux affaires communales ne peut pas être un slogan mais un véritable mode de fonctionnement.

Marie-Françoise Sanchez pour le Groupe "Banyuls Avenir Citoyen"

Un nouveau Maillol à Banyuls



Le mercredi 24 novembre était proposé, lors d'une vente aux enchères, à Perpignan, un plâtre de fonderie d'Aristide Maillol. De concert avec M. le Maire, la Mairie, s'est portée acquéreuse de ce lot estimé par le commissaire-priseur entre 3000 et 6000 euros. Renseignement pris auprès d'un autre expert, il nous avait été recommandé de ne pas enchérir au-delà de 6000 euros. La Mairie a remporté cette enchère au tarif, hors frais, de 4100 euros.

Ce plâtre représente pour la commune, un double intérêt : le premier est que ce plâtre de fonderie a été moulé du vivant d'Aristide Maillol. Il est donc une œuvre contemporaine de l'artiste. Par la rareté des plâtres de fonderie, il semblerait qu'il soit le dernier existant ; la deuxième raison est que ce plâtre représente, en format réduit 28x40cm, la figure centrale du Monument aux Morts de notre commune.

Cette sculpture est une des rares œuvres d'Aristide Maillol représentant un homme.

La légende veut qu'Aristide Maillol, pour sculpter ce soldat gisant, se soit inspiré d'un banyulenc, essentiellement pour l'épaule, le bras et la main. Il s'agirait de "Capatas".

Aristide Maillol n'a réalisé que 4 monuments aux morts. Les 4 dans sa région natale : le premier en 1921 pour la ville d'Elne, le second pour Céret en 1922, puis Port-Vendres en 1923, enfin le dernier pour sa ville natale, Banyuls sur Mer en 1932.

A l'origine, le monument aux morts en pierre situé actuellement derrière la Mairie sur la place Dina Verny était en lieu et place de l'actuel en bronze sur l'île Grosse. L'original, en pierre, a été déplacé afin de le protéger des intempéries et embruns marins en 1989. Cette œuvre a été sculptée dans du marbre gris de La Palme. La façade, seule partie sculptée, est composée d'une partie centrale encadré par deux avancées latérales de dimension moins importantes. Au centre, figure principale de l'œuvre se trouve l'allégorie du "guerrier mourant", nu, casqué et semi-allongé reposant sur son coude tenant toujours son glaive, symbole de la puissance et de l'invincibilité. Les deux figures latérales représentent des femmes. A gauche, l'épouse et la mère. On reconnaît l'allégorie de la consolation dans la femme la plus vieille, la mère qui reconforte la plus jeune, l'épouse. Celles de droite, qui sont au nombre de

trois, tenant des lauriers dans leurs mains, là aussi Maillol représente les allégories du deuil, de l'éternité et de la gloire des vainqueurs.

Le plâtre de fonderie acquis par la Mairie pourrait avoir servi à fondre une œuvre offerte au Comte allemand Harry Kessler réalisé en 1925. Avant le début de la Première Guerre Mondiale, Maillol est déjà fort reconnu et ses œuvres sont achetées par les collectionneurs internationaux et tout particulièrement le Comte Harry Kessler qui a noué une véritable amitié avec Maillol. Après la mort de Rodin en 1917, Maillol est considéré comme le plus grand sculpteur français.

En 1922, Ernest Sagols, alors Maire de Banyuls, réunit un comité qui, comme partout en France, décide d'ériger un "Monument aux enfants de Banyuls morts pour la France". Aristide Maillol s'impose rapidement comme une évidence.

Joseph-Sébastien Pons, le poète catalan dit en 1930, en parlant d'une œuvre sur laquelle figurant un guerrier allongé : "elle n'a pas encore trouvé son emplacement, à moins qu'il ne la réserve à sa commune".

Harry Kessler, en 1932, de retour à Paris où il retrouve Maillol, note dans son journal : "il est très heureux aussi du monument aux morts qu'il réalise sur l'île qui fait face à Banyuls, une construction basse, semblable à un tombeau, en pierre bleu-gris, avec trois reliefs, au centre la sculpture du guerrier mort que je possède en petit, qui sera ici grandeur nature et taillé dans la pierre".

OC

RETOUR EN IMAGES NOËL 2021



RETOUR EN IMAGES NOËL 2021



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Remerciements du Comité des Fêtes et dates à retenir

Les fêtes de fin d'année sont pour notre association un moment privilégié pour animer la ville. C'est avec grand plaisir que pour la 3^e édition (2020 étant une année blanche) les bénévoles se sont retrouvés dans un chalet du Village Gourmand à côté de la Patinoire de Jordi pour proposer quelques douceurs durant les vacances de Noël. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont rendu visite ce qui nous permet d'organiser des animations.

C'est ainsi que le Comité des Fêtes a pu vous proposer 2 concerts (Fanfare Els Tirons et le duo Mr & Mrs Marvel), une boom neige à la patinoire, 2 après-midi Battle Archery, le concours du Pull de Noël le plus moche (bravo à tous les participants !), une après-midi Lego en collaboration avec Brick66, et la désormais traditionnelle rifle d'antan en multiplex dans les bars du centre-ville. Merci à vous tous qui nous soutenez !

Le Village Gourmand ce n'est pas seulement le Comité, c'est aussi cette année Ascension Flamenca, La Table de Jordi, Banyuls Handball, le Syndicat du Cru Banyuls Collioure, la brasserie La Trabuc, le producteur d'huile d'olive Olivier Borrat et les artistes du Monde des créateurs et Les peintres des Arts Cades.

Evidemment, tout ceci ne serait pas possible sans l'engagement de tous les bénévoles des chalets mais également Luc et Josy Holtzcherer, propriétaires de la Patinoire de Jordi, et la Municipalité. C'est ensemble que nous réussissons à faire tant de belles animations pendant les fêtes. Encore une fois : MERCI À TOUS !

Le Comité des Fêtes organise tout au long de l'année diverses manifestations, voici les prochaines dates à noter dans vos agendas (sous couvert de l'évolution de la crise sanitaire bien entendu) :

- Carnaval de jour : dimanche 27 mars
- Carnaval de nuit + bal masqué : samedi 2 avril
- Omelette pascale : dimanche 17 avril
- Focs de Sant Joan : jeudi 23 avril
- Banyuls 1793 : samedi 25 juin
- Course de carrioles + Carnaval d'été : vendredi 19 août
- Vide jouets et vide puériculture : novembre
- Village gourmand : du 17 au 31 décembre

Le Carnaval est organisé en collaboration avec la Mairie et les associations et particuliers participants. Si vous souhaitez vous investir auprès du Comité des Fêtes, faire un char ou constituer un groupe à pied entre amis, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous avons également à disposition en location une pléiade de costumes pour enfants et adultes. Tenez-vous informés via nos pages Facebook et Instagram.

Vous êtes également les bienvenus lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le 1^{er} février à 18h30 salle Jean Jaurès.

A bientôt pour de nouvelles et belles aventures, en attendant, prenez bien soin de vous.

Facebook Comité des Fêtes Banyuls-sur-Mer
Instagram comitedesfetesbanyuls

Les Sangliers vous souhaitent Bonne Année !!!

Le Club du Banyuls Rugby Als Senglars vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022. La fin d'année 2021, marquée par une nouvelle recrudescence du virus, nous montre combien la santé est précieuse. Nous abordons 2022 avec confiance et détermination grâce à une volonté sans faille d'engagement collectif au sein du Club. Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles, nos partenaires et la municipalité pour leur soutien et pour continuer à être à nos côtés chaque jour.

Les parents de nos petits sangliers remercient la mairie pour les bons loisirs qui ont été attribués à tous les enfants banyulencs de la maternelle à la 5^e afin de faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques du village.

Pour cause de Covid, le Noël des enfants s'est déroulé en 2 parties. D'abord, les plus grands, le mardi 14 décembre puis les plus petits, le jeudi 16 décembre avec la venue en personne du Père Noël (merci à lui de donner de son temps pour le bonheur de nos enfants). Les cadeaux et chocolats leur ont été remis suivi d'un petit goûter. Le repas de Noël parents/enfants n'a pas pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.

Pour ce qui est des résultats sportifs du Club, ils sont en nette progression par rapport à la saison passée. Nos petits (et les adultes aussi) sont plein de vitalité et de volonté pour faire progresser le Club et porter haut et fort les couleurs des Senglars.

En parlant de couleurs, les tenues (maillots, shorts et chaussettes) ont été remises à chaque joueur lors de la traditionnelle galette des rois le jeudi 6 et vendredi 7 janvier (toujours en petit comité à cause des conditions sanitaires).

Prenez soin de vous et encore Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année !!!

Site internet <https://banyulsrugbysenglars.clubeo.com>
Facebook Banyuls rugby als senglars
Instagram banyulsrugbyalssenglars



ON SORT !

JANVIER

Du 25 au 30

Exposition

Souvenir Français

"Sœur Sylvie, la providence" - Hall Mairie

Jedi 27

Festival de cinéma "Maghreb si loin si proche"

Cinémaginaire

Film "Rouge" de Farid Bentoumi + discussions avec Bill François

FÉVRIER

Vendredi 04

Conférence

Culture & Patrimoine en Côte Vermeille

17h30 - Salle Novelty

Vendredi 11

Conférence

Walter Benjamin Sans Frontières

17h30 - Salle Novelty

Dimanche 13

L'heure musicale

Les amis d'Alain Marinaro

16h - Salle Novelty - 12€

Du 16 au 28

Exposition

Aquarelles en Côte Vermeille et Maison de la sculpture

Hall Mairie

Dimanche 20

Théâtre

FNCTA

17h - Salle Novelty - 8€

INFO

*Ollada/Diada del soci del Foment de la sardana et Fête de l'orange annu-
lées.*

Ciné du mois

Merc. 16 février

Merc. 16 mars

Merc. 20 avril

Cinémaginaire - Salle Novelty
2 séances à 18h30 et 20h30

MARS

Dimanche 06

L'heure musicale

Les amis d'Alain Marinaro

17h - Salle Novelty - 12€

Vendredi 11

Conférence

Culture & Patrimoine en Côte Vermeille

17h30 - Salle Novelty

Samedi 19

Cérémonie commémorative

Souvenir Guerre Algérie, Tunisie, Maroc

RDV 10h30 devant la Mairie

Conférence

Walter Benjamin Sans Frontières

16h30 - Salle Novelty

Samedi 26

Lectures à voix haute

Les veillées d'antan

20h30 - Bibliothèque pour tous

Dimanche 27

Théâtre

FNCTA

17h - Salle Novelty - 8€



CARNAVAL 2022

Dimanche 27 mars

Carnaval de jour

A partir de 14h - front de mer

*Animations gratuites, stand ma-
quillage, défilé des chars, élection de
Mini Nina et Mini Nen Carnaval, bal
masqué pour les enfants...*

Samedi 02 avril

Carnaval de nuit

A partir de 19h30 - front de mer

*Animations gratuites, stand ma-
quillage, défilé des chars, élection de
Mister & Miss Carnaval...*

Le bal masqué du Comité des Fêtes

après la cavalcade salle Novelty

Ouvert à tous !

AVRIL

Vendredi 1^{er}

Conférence

Culture & Patrimoine en Côte Vermeille

17h30 - Salle Novelty

Mardi 05

Don du sang

De 14h à 18h - Salle Novelty

Samedi 09

Conférence

Walter Benjamin Sans Frontières

17h30 - Salle Novelty

Dimanche 10

L'heure musicale

Asso. Les amis d'Alain Marinaro

17h - Salle Novelty - 12€

Dimanche 17

BANYULS FÊTE PÂQUES

Goig dels ous avec l'Orphéon

Banyulenc

Chasse aux galets

11h30 - plage centrale

Omelette pascale

préparée par le Comité des fêtes

12h - plage centrale

Dimanche 17

Théâtre

FNCTA

17h - Salle Novelty - 8€

Vendredi 22

Conférence

Culture & Patrimoine en Côte Vermeille

17h30 - Salle Novelty



**Retrouvez l'ensemble des
manifestations dans l'agenda**

WWW.BANYULS-SUR-MER.COM

Programme à télécharger tous
les mois sur notre site Internet ou
à récupérer en version papier à
l'Office de Tourisme.

Programme non exhaustif et sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

**NOUVEAUTÉ
DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER**



*Banyuls
sur mer*
LA LUMINEUSE

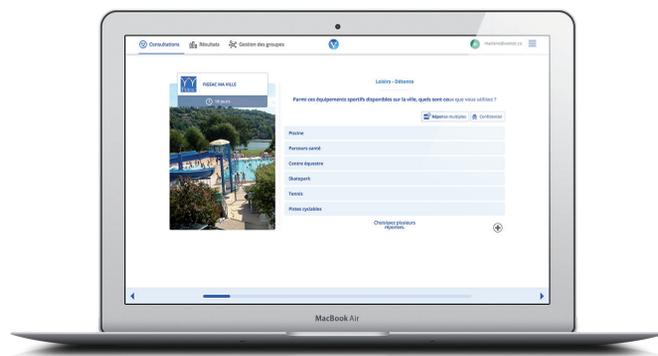


PARTICIPEZ à la vie de la commune

**TÉLÉCHARGEZ
L'APP VOOTER**

OU

**VOTEZ EN
LIGNE**



**Restez
anonyme**



**Suivez
les résultats**



**Recevez
les actus**

1 Téléchargez

l'application Vooter
depuis votre smartphone ou votre tablette



ou
connectez-vous en ligne sur
vote.vooter.co

2 Connectez

Créez votre compte



et acceptez
les notifications push



3 Rejoignez

votre groupe par géolocalisation

+ Banyuls-sur-Mer

ou en entrant le code groupe

+ Banyuls

4 Votez !

Exprimez-vous

